

Le Marais Breton

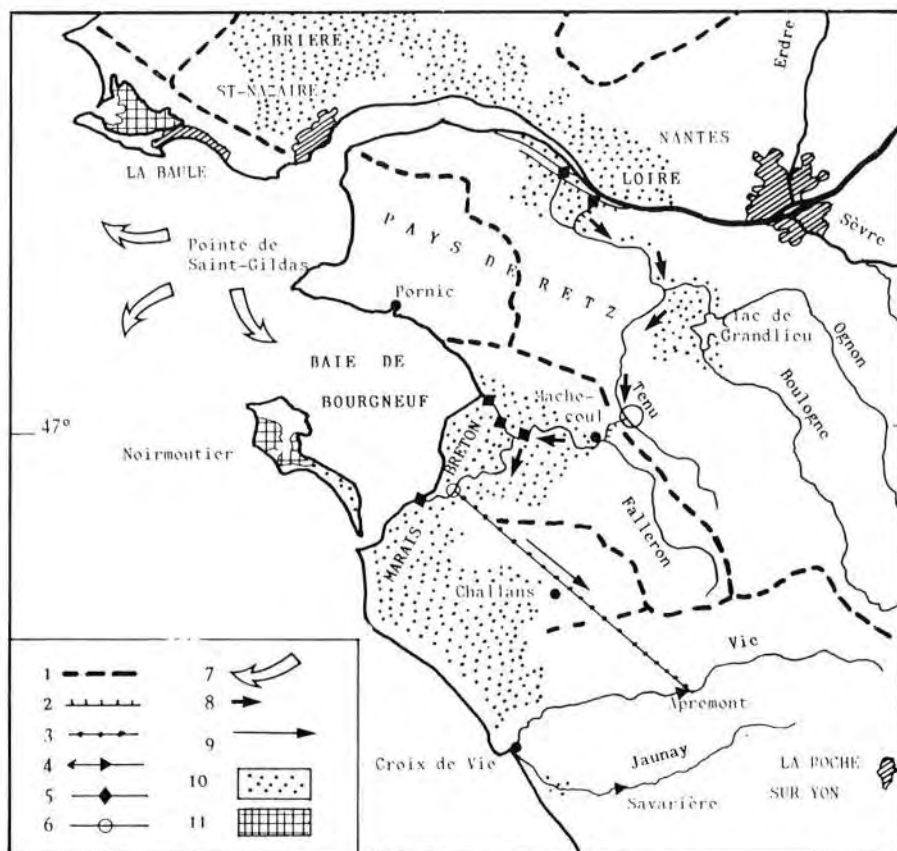
Jean-Pierre Corlay
Pierre-Yves Le Rhun

Le Marais Breton en marge

Une marge continentale très ancienne

Au sud de l'estuaire de la Loire, entre la pointe de Saint-Gildas et Noirmoutier,

s'ouvre la baie de Bourgneuf, un vaste rectangle de 20 km sur 15 km de large. Cette baie, aux fonds plats et peu profonds (moins de 10 m en général, sauf à l'ouest) est limitée au nord par de petites falaises rocheuses. Au droit du Marais Breton, le rivage est très bas et, à part la



*Situation du Marais breton et système hydraulique
Loire, Tenu, Falleron*

1 - limite de bassin versant; 2 - canal; 3 - conduite d'eau; 4 - barrage; 5 - écluse;
6 - station de pompage; 7 - dérive des eaux de la Loire; 8 - trajet estival d'eau de
Loire; 9 - trajet occasionnel; 10 - marais; 11 - marais salant.



Jean-Pierre Corlay

Marais salants de Noirmoutier largement reconvertis en claires à huîtres



Michel Garnier

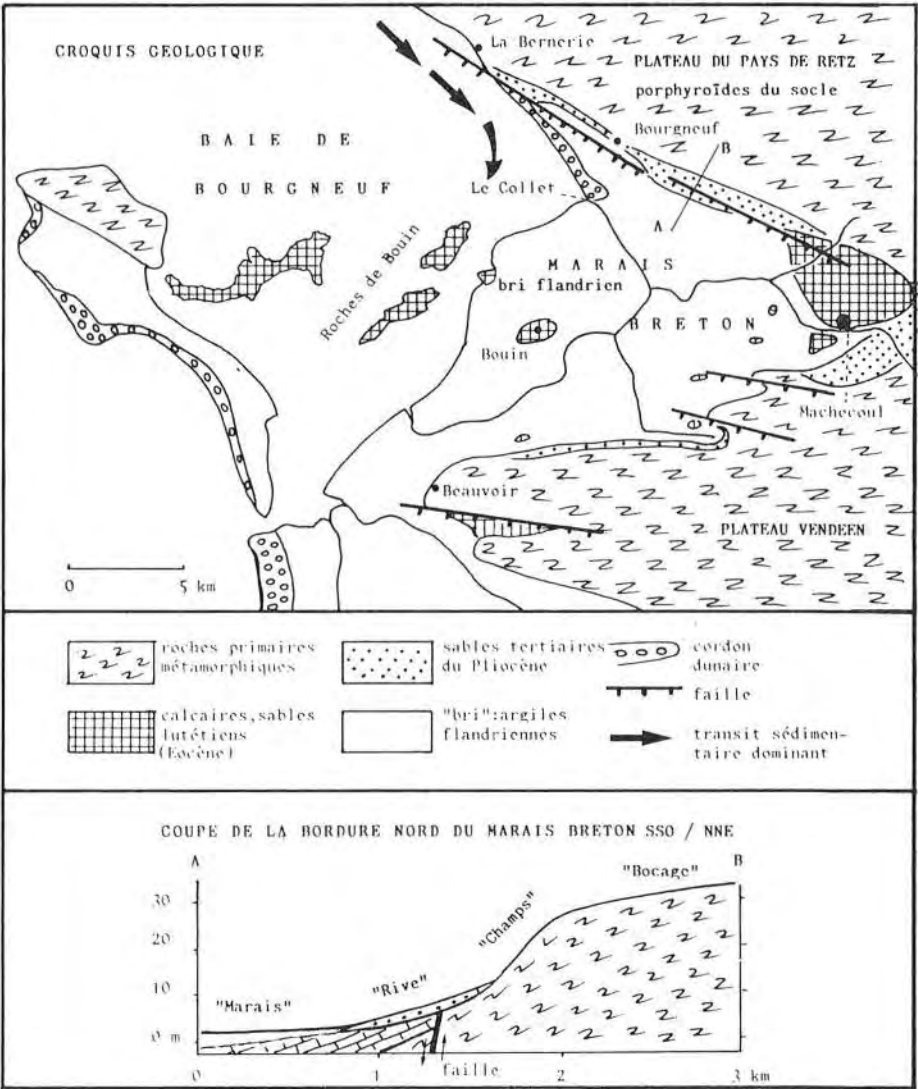
Centre de découverte du Marais Breton

flèche sableuse du Collet, artificiel puis-
que constitué de digues protégeant des
polders. La marée découvre là un très
vaste estran, large de deux à trois
kilomètres.

Le Marais Breton est une marge continen-
tale très ancienne. Dès le début de l'ère
tertiaire, il y a environ 70 millions d'an-
nées, il existe une zone affaissée dans le
vieux socle primaire. La mer éocène y
dépose un matelas de calcaires gréseux
et de sables calcaires qui affleure large-
ment au nord de Machecoul et qui se
trouve en profondeur presque partout

sous le marais et dans la baie. Au Plio-
cène, la mer fournit des sables qui for-
ment une ceinture autour du marais.

La dernière invasion marine est très
récente : la transgression flandrienne
porta le niveau marin à + 4 m au-dessus
de l'actuel. La mer s'avança jusqu'à l'em-
placement de Machecoul, ne laissant
subsister que quelques îles comme le
nord de Noirmoutier, celle qui porte le
bourg de Bouin ou celles qui ont abrité les
établissements religieux de l'île Chauvet
et de Quinquenavent. Le niveau maxi-
mum ne fut atteint que vers les III^e et IV^e
siècles de notre ère.



Un colmatage intense et un léger abaissement du niveau marin entraîneront un recul de la mer quelques siècles à peine plus tard : ainsi naquit le Marais Breton actuel, dont la partie nord est un carré d'une douzaine de kilomètres de côté. Cette progression du marais sur la baie a été facilitée par les grands cordons de sable de Noirmoutier et de la côte vendéenne (1) qui ont créé une zone de calme favorable aux dépôts d'argile marine : le bri.

Marginalisé par l'histoire

Au Moyen Age, des communautés religieuses et laïques entreprennent le drainage du fond des marais (les prés bas), mais le plus grand effort est consacré à créer des marais salants en creusant dans le bri, les déblais constituant les bossis (talus servant à la fois de digue, de support pour les chemins, et cultivés lorsqu'ils sont assez larges). Au XV^e siècle, le Marais Breton est le principal grenier à sel de la côte atlantique. Le nord, jusqu'à Bouin, relève du duché de Bretagne, le sud étant en Poitou dépendant du royaume de France. La « Baye de Bretagne » connaît alors son apogée économique : elle est fréquentée par les navires anglais, flamands et hanséatiques.

Cette prospérité fut mise en question dès le XVI^e siècle par la poursuite de l'invasement de la baie, par des tempêtes et des inondations, sans compter la concurrence internationale des salines portugaises et méditerranéennes. Ce long déclin s'acheva après la première guerre mondiale, et aujourd'hui il ne reste que quelques salines en activité près de Beauvoir. A Noirmoutier la situation est identique, de sorte que le bassin de Guérande demeure le seul grand ensemble de marais salants en activité, retrouvant un second souffle depuis une dizaine d'années après une période critique.

Placés par la nature aux confins mouvants et incertains du continent et de la mer, la baie de Bourgneuf et le Marais Breton ont été marginalisés par l'histoire. Pendant des siècles ils furent zone-frontière entre Bretagne et Poitou. Après l'union de la Bretagne au royaume de

France (1532), le Marais fut quadrillé par les gabelous surveillant le commerce du sel, libre de gabelle en Bretagne, mais fortement taxé du côté Poitou. La contrebande du sel a sans doute contribué à façonner la société maraîchine.

La création des départements en 1790 maintient le caractère marginal du Marais Breton, divisé entre Loire Inférieure et Vendée, loin de Nantes et de la Rochesur-Yon, et surtout à l'écart des grands axes de communication. C'est un cul-de-sac sans grand intérêt économique ou stratégique jusqu'aux années cinquante. Ce fait a été accentué par le déclin du rôle portuaire de Paimbœuf, avant-port de Nantes très actif au XVIII^e siècle : l'essentiel des activités économiques de l'estuaire se trouve sur la rive nord, entre Nantes et Saint-Nazaire.

Avenir incertain

Depuis les années cinquante, l'impulsion du tourisme balnéaire, d'une agriculture modernisée et d'une aquaculture conquérante se fait sentir sur le pourtour d'un Marais Breton qui n'a pas réussi son adaptation aux nouvelles données de l'économie de marché. Ce territoire marginalisé sur le plan économique, affaibli par l'exode rural, devient un enjeu entre les activités installées à sa périphérie. Le conflit principal porte, et c'est normal dans un marais aménagé par les hommes depuis le Moyen Age, sur la maîtrise de l'eau. La question est aujourd'hui de savoir au bénéfice de qui sera modernisé le dispositif de contrôle de l'eau. C'est tout l'avenir du Marais Breton qui va se jouer dans les années qui viennent.

Des travaux de recherche universitaire récents (2) nous permettent de présenter une analyse de la situation actuelle et notre réflexion sur l'aménagement du Marais Breton et de la baie de Bourgneuf. Notre point de vue essaye de prendre en compte l'intérêt général sans épouser la cause de tel ou tel groupe socio-professionnel existant sur le territoire étudié. En rédigeant cette série d'articles, notre seul objectif est de participer, de façon aussi impartiale que possible, au débat sur l'avenir du Marais Breton.

(1) Jean Mounès date la dune du Collet du début du Moyen Age (Thèse « Le Marais Breton et ses marges » Nantes, 1974).

(2) Voir plus loin la présentation de cette recherche.